

Commission

Changement du second étage de l'Hotel de Ville

Municipal qui n'est pas fermée : floraison, recouvert du sol, des murs et...).

L'aménagement à faire au marché (100 000 francs) fait dans le sens de l'absence de garanties et de responsabilités engagées, la commission propose que les travaux :

- d'éclairer la cour verte à l'entrée Daufrard
- le chauffage central à l'entrée Daufrard, Ponty Gerlhac.
- Pour les autres corps de métiers : macomerie, bûcherie municipale, réveillement du sol il sera fait appel à la concurrence des bateaux de pêcheurs et des établissements municipaux.
- Le Conseil a l'unanimité demandé à M. le Maire de procéder à un appel d'offres pour faire faire l'aménagement pour les 3 étages non fermées.
- L'autorité a fait appeler Marché avec les entreprises locales.
- demande que le dépense d'un montant approximatif de 100.000 francs soit imputé sur le crédit " Travaux de guerre " Dépôts XIV art 1.
- Des marchés seront énoncés dès droits d'enregistrement en application de l'article 69 de la loi du 20 octobre 1916.

M. le Maire signale son intention de faire d'une de ces pièces un musée pour exposer les pierres et collections dont il a été fait don à la Ville de Bayan. Il signale également que plusieurs bâtiments se offrent à diverses capacités de

approuvé : Rockeford  
le 10.5.1914.

54030